



## Demande 1 précision sur 1 préciput

-----  
Par pouponne

Bonjour , Maman m'a laissé 1 préciput , la juge a fait 1 assurance clause mes héritiers . Donc ½ , suis spolié . J'ai l'impression que la tutelle n'a pas mentionné le mot DEFERE , ce serait grave , clause demandée à l'assureur , j'attends la réponse depuis juin . Qu'en pensez vous ? Merci de m'aiguiller , car je signe le notarié , le 20 je pense. Cordialement.  
R.BRUNAUD